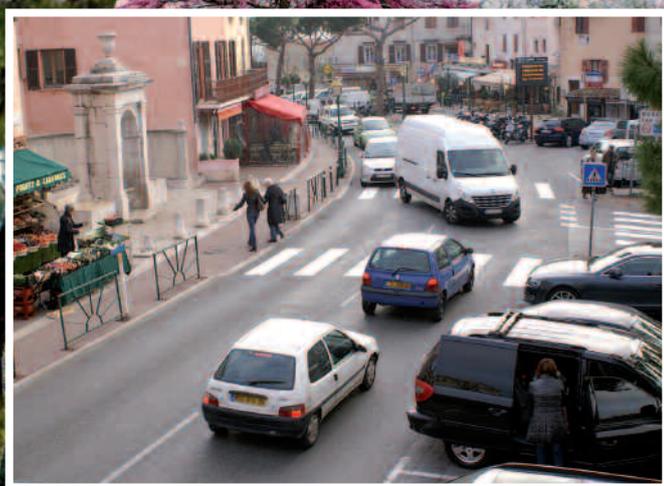


Votre magazine municipal d'informations

## Détras *priorité aux piétons*



DOSSIER  
PAGES  
10 à 13

## La Voiture, un Fléau dans la Ville

# LE SOMMAIRE

La Turbie INFOS - Printemps 2012 - N°61

OFFERT DANS CE NUMERO

Le guide pratique  
de votre commune

## NOTRE DOSSIER p.10 à 13

### URBANISME ET CIRCULATION

- L'interview : Nicolas Bassani : « La Voiture, un fléau dans la ville »
- Détras : la voie sera une simple desserte de la place centrale

En Bref :

- Le cimetière, investissement prioritaire en 2012
- Accessibilité PMR : le grand chantier commence par les écoles et la salle polyvalente

#### L'évènement

- 49 jeunes élèves Turbiasques partent à Chicago

#### Actualités

- Les services techniques déménagent
- Tourisme : Monument Tracker pour visiter le village / *La Turbie Tourism* sur Facebook !
- Initiation à l'informatique à la médiathèque
- Sous les lignes à haute tension des champs magnétiques très faibles

#### En direct du Conseil Municipal

- Projet de budget 2012 : pas de hausse des taxes - La maîtrise des dépenses est de rigueur
- Comptes définitifs 2011 : un excédent appréciable

#### Du Côté de la CARF

- Nouveaux délégués de la Commune au sein de la CARF

p. 4

p. 5

p. 6

p. 7

## LES INFORMATIONS UTILES

### SERVICES D'URGENCE

- . Pompiers 18
- . Caserne de La Turbie 04 93 41 22 25
- . Police municipale 04 92 41 51 66
- . Gendarmerie nationale 17 ou 04 93 41 09 51

### SERVICES DE SANTÉ

- . Assistante sociale
- . Permanences en mairie les mardis de 9h à 11h30
- . Pharmacie 04 93 41 16 50

### SERVICES PUBLICS

- . Mairie 04 92 41 51 61
- . Courriel : [accueil@ville-la-turbie.fr](mailto:accueil@ville-la-turbie.fr)
- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h (sauf le mardi après-midi)
- 1 samedi sur 3 (Etat civil uniquement de 9h à 12h)
- . Point Informations Tourisme 04 93 41 21 15
- . Courriel : [info@ville-la-turbie.fr](mailto:info@ville-la-turbie.fr)
- . Ecole élémentaire 04 93 41 14 56
- . Ecole maternelle 04 93 41 16 29
- . Cantine municipale 04 93 41 24 86
- . Crèche multi-accueil d'Eze 04 93 41 16 20
- . Point Jeunes 04 92 10 84 35
- . Déchèterie 04 93 35 18 93
- . Du lundi au samedi de 7h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30

### AUTRES

- . Vétérinaire 04 93 41 01 46
- . La Poste 04 92 41 34 15
- . Taxi 06 07 01 70 93

- Déchets ménagers : 10 zones de dépôts aménagées / Colonnes enterrées à Sainte Catherine
- ADSL : La Turbie 100% en haut débit

#### Jeunesse

p. 8

- AJT : les jeunes Turbiasques organisent leurs loisirs
- Un nouveau souffle pour le Point Jeunes

#### L'Actu du Siom

p. 9

- Tête de Chien et Mont Bataille : 9 mois pour sécuriser les falaises
- Médiathèque : D. Durandy et sa ceinture de Vénus en vedettes

#### Une équipe à votre service

p. 14

- Le service Etat Civil - Elections

#### Les Echos du Préau

p. 15

- L'APE au service de tous les enfants

#### Six mois dans le rétro

p. 16 à 19

- Noël et Carnaval pour les petits
- Musique et patrimoine pour les plus grands

#### Sports et loisirs

p. 20 & 21

- Maurice Plébani : 40 ans à l'ASCT Boules
- ASCT Tir : 41 médailles
- ASCT Karaté : 3 nouvelles ceintures noires
- ASCT Handball : en Or
- Tennis Club : des stages pour enfants
- Nouveautés : Zumba, Pilates et marche nordique

#### Solidarité

p. 22

- Le CCAS fête Noël avec le repas des Aînés et des colis de Noël

#### Etat Civil

p. 22

- Les mariages, naissances, décès

#### Médecins de garde

p. 22

#### Patrimoine

p. 23

- Pierres et carrières de La Turbie

#### La Der

p. 24

- Programme des festivités de printemps

### La Turbie INFOS

Magazine de la Ville de La Turbie édité par la Commission de la Communication Mairie - Avenue de la Victoire - 06320 La Turbie  
Email : [info@ville-la-turbie.fr](mailto:info@ville-la-turbie.fr) - Internet : [www.ville-la-turbie.fr](http://www.ville-la-turbie.fr)

Directeur de la publication : Nicolas BASSANI  
Membre honoraire et fondateur : Gilles BIANCHERI  
Comité de rédaction : Arlette ZAMBONI, Brigitte TAPIERO, Henri LANTERI, Philippe MATZ, Maurice PLEBANI

Rédacteur en chef : Marie-Evelyne COLONNA  
Maquette : Nadège BERRO

Impression : Imprimerie CROUZET  
34, boulevard de l'Oli - 06340 La Trinité

Tirage : 1600 exemplaires  
Crédit photos : M-E Colonna, N. Berro, Microsoft, Fotolia et associations Turbiasques

Dans un souci de respect de la nature, nous avons choisi un imprimeur labellisé "Imprim'Vert" qui s'engage à réduire les impacts environnementaux liés à son activité.



Montage de la couverture: Société PROMOGIM

Retrouvez les anciens numéros de La Turbie Infos sur le site : [www.ville-la-turbie.fr](http://www.ville-la-turbie.fr)

# Le mot du maire



## Solidarité et confiance

**Chers Turbiasques,**

La deuxième partie de notre mandat se déroule sur fond de crise installée et, plus profondément, de changement de société.

Notre monde bouge et nous devons essayer de nous intégrer au

mieux. Cela signifie rester ouverts, alors même que l'inquiétude générale comme la rigueur financière qui nous est imposée tendent à nous rendre frileux, à nous faire entrer en autarcie. Et, période préélectorale aidant, les clivages se font encore plus nets... Situation paradoxale dans une société qui bénéficie de moyens de communication inégalés.

À La Turbie, nous ne sommes pas à l'abri des effets de la mondialisation. Mais nous avons la chance d'être dans un village à taille humaine. Cette proximité peut nous permettre de nous rassembler, de faire jouer la solidarité pour nous sentir plus forts et rester ouverts sur le monde.

J'en veux pour preuves la belle somme d'efforts accomplis

par de nombreuses personnes autour du projet pédagogique d'envoyer quelque 40 de nos enfants à Chicago et l'accueil chaleureux que notre village vient de réserver à leurs correspondants américains.

Il en va de notre responsabilité de continuer d'avancer avec confiance pour soutenir nos enfants. Il en va de notre responsabilité de ne pas plomber leur avenir par un endettement inconsidéré. Nous devons apprendre à faire mieux avec moins... imaginer des solutions pour continuer d'améliorer le quotidien tout en préservant l'avenir.

Notre équipe s'y emploie et ce nouveau numéro de La Turbie Infos vous rend compte de nos efforts. Vous y découvrirez notamment que nous avons préparé un budget responsable : il limite l'endettement tout en préservant des investissements créateurs d'activité et de richesses.

Enfin, en cette période préélectorale, porteuse d'espoir pour chacun de nous, quelles que soient nos idées, permettez-moi de vous inviter à vous rendre aux urnes et profiter d'un droit pour lequel bien des peuples se battent aujourd'hui dans le monde, comme le firent nos ancêtres pour nous.

Bonne lecture.

Cordialement,

Votre maire,  
Nicolas Bassani

## Le coup de chapeau de la rédaction à ...

GENEVIÈVE ROBIQUET

### Sculpteur



Geneviève Robiquet-Zou réalise aujourd'hui ses sculptures en résine de polyester qu'elle ponce et patine à la main. Ses œuvres sont visibles sur le site [www.artmajeur.com](http://www.artmajeur.com)

Le 2 janvier 2012, l'Académie européenne des Arts, Lettres et Philosophie a attribué à Geneviève Robiquet, sculpteur, sa médaille de bronze pour son œuvre et l'a faite chevalier.

« Je suis très fière à cette occasion de représenter mon village La Turbie dans lequel mes parents habitent depuis 1959 et où je suis allée à l'école. Même si aujourd'hui je vis à Nice » a déclaré l'artiste qui signe ses œuvres « Zou » : « Un assemblage de lettres qui signifie : l'union du ciel et de la terre en vue de la transformation. » Et pour Geneviève-Zou, travailler la matière, c'est d'abord se transformer.

« Ça m'a prise, comme une pulsion, l'envie de toucher la matière, faire de la 3D... »

Elle travaille d'abord la pâte à papier mâché et Michèle Leca, sculpteur, lui donne ses premiers cours de modelage en 1992. Sa première réalisation sera un

buste Dante... « On m'avait demandé... un ange ! ».

Très vite, Zou s'affranchit du classicisme et se lance dans sa propre création. Elle complètera sa formation artistique à l'occasion de rencontres. Et c'est auprès d'Hervé Le Goff, sculpteur-fondeur, qu'elle réalise ses premières pièces de bronze. Plus tard, elle apprend la soudure, le béton lissé, la fabrication de meubles en carton.

« Je vais à l'essentiel. Ce qui m'intéresse : les mouvements du corps, la courbe, le volume. » Elle sculpte de petites Vénus, des animaux, des pieds de lampe très design et, dernièrement, des personnages loufoques emprunts d'humour.

Au moment où nous mettons en page, nous apprenons le décès de son papa, Gustave Robiquet. Nous lui présentons ainsi qu'à sa maman, nos sincères condoléances.



■ Le 22 mars, la commune de La Turbie a accueilli officiellement les 31 élèves américains en provenance du lycée français de Chicago.



■ En mai, ce sera au tour des 22 élèves de CM1-CM2 de Sandra Duriez et 27 élèves de CM2 de Laurence Lopez, de s'envoler pour Chicago. Un voyage encadré par : Anne Uilleneuve, conseillère pédagogique, Georges Alzina, inspecteur, Laurence Lopez, Célia Uergne-Moisant (enseignante), et Sandra Duriez (de g. à d. sur la photo).

# From L.T. to Chicago !

47 élèves de l'école de La Turbie (L.T. !) partiront en mai à la découverte de Chicago. En mars, ils ont accueilli leurs correspondants américains. Ce projet pédagogique a mobilisé beaucoup d'énergies.

**Y**ou're very welcome ! Jeudi 23 mars, en fin de matinée, trente et un jeunes Américains sont accueillis officiellement par la mairie, qui a organisé dans la salle polyvalente une petite réception en leur honneur. Leurs correspondants, élèves des classes de CM2 et CM1-CM2 de l'école de La Turbie, leur ont chanté de jolies chansons anglaises, M. le Maire leur a adressé un petit discours de bienvenue au nom de la population. Et M. l'inspecteur de l'Education Nationale, Georges Alzina, a rappelé comment ce projet pédagogique quelque peu exceptionnel permettra aux 49 jeunes Turbiasques de s'envoler à leur tour, en mai, pour Chicago.

## Avec le lycée français de Chicago

Tout a commencé quand, pour soutenir l'enseignement de l'anglais dans leur classe, les enseignantes - Sandra Duriez (CM1-CM2) et Laurence Lopez (CM2) - ont recherché, sans résultat, des classes de correspondants en Grande-Bretagne ou en Irlande. Georges Alzina, inspecteur récemment arrivé dans l'académie de Nice, propose alors le lycée français de Chicago - il y a travaillé et conservé des

contacts. Les relations sont établies avec succès et, très vite, de simples échanges épistolaires faisant appel aux moyens de communication du XXI<sup>e</sup> siècle - courriels et Skype - le projet pédagogique évolue vers l'organisation de voyages en terre étrangère, mobilisant dès lors beaucoup de monde, d'énergie, de compétences, de bonnes volontés ainsi que d'importants moyens financiers.

« *Ce n'était pas gagné et l'on peut se féliciter d'avoir réussi* » résume l'inspecteur qui remercie pour leur soutien « *M. le maire et son équipe, l'association des parents d'élèves et même les commerçants de La Turbie.* »

Les jeunes Américains sont accueillis deux par deux dans les familles françaises, tandis que des parents d'élèves mettent à disposition de leurs professeurs un grand appartement. En plus des cours, Américains et Français se sont retrouvés pour différentes visites : La Turbie et son Trophée d'Auguste, Menton et son musée Cocteau, Monaco et son musée océanographique...

## 2h00 d'anglais par semaine

Interrogés ce jeudi matin sur leurs premières impressions, les enfants d'outre-Atlantique se sont dit heureux de l'accueil qui leur était réservé, sensibles à la taille humaine du village : eux-mêmes habitent la 3<sup>ème</sup> plus grande ville des Etats-Unis !

Malgré leur jeune âge et la fatigue du décalage horaire, ils semblaient très à l'aise. Leur maîtrise de la langue française participait sans doute au phénomène - au lycée français de Chicago, l'enseignement général est dispensé dans la langue de Molière. Ces conditions semblaient rassurer nos jeunes Turbias-

ques qui, à raison de 2h00 d'enseignement de l'anglais par semaine, n'ont pas les mêmes facilités. Gageons que leur séjour à Chicago sera pour eux autant un formidable moteur pour apprendre la langue anglaise qu'une belle et large fenêtre ouverte sur le monde.

## Un budget de 43800€

Le projet pédagogique d'échanges scolaires a reçu de nombreux soutiens qui ont permis son financement, pour un montant total de 43 800€.

La mairie verse chaque année aux enseignants 80 € par enfant pour une classe transplantée. Les enseignantes des autres classes ont cédé cette année leurs subventions aux deux classes concernées par le projet Chicago.

La commune a versé une subvention de 24 080 € (dont 11 600 € pour classes transplantées - soit 145 élèves x 80 €) et assumé 3 060 € de frais divers (déplacements en bus, déjeuners des enfants, cérémonie d'accueil).

L'APE a versé 1 200 €, plus de 3 000 € ont été collectés par l'école lors de spectacles et tombolas. Enfin, divers dons s'ajoutent à ces sommes.



## TOURISME

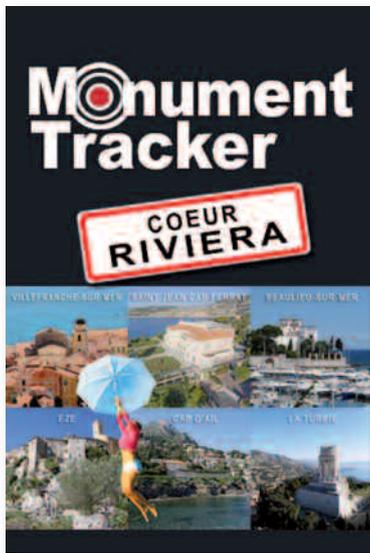
## En visite avec Monument Tracker<sup>®</sup>

La Turbie soigne l'accueil et l'information de ses visiteurs. Son Point Informations Tourisme a conçu, édité et distribue gratuitement un dépliant de visite sur le Chemin d'Histoire et du Patrimoine. Il propose trois types de visite commentée du village : soit une visite accompagnée<sup>(1)</sup>, soit une visite en toute liberté, avec le seul soutien technique d'un audio-guide (MP4) à louer au Point Infos. Ou enfin, avec un Smartphone<sup>®</sup> : après avoir téléchargé le « Guide interactif Cœur Riviera » depuis le site [www.monument-tracker.com](http://www.monument-tracker.com), le

visiteur dispose sur son téléphone de quoi découvrir la richesse patrimoniale de La Turbie et des 5 autres villes du canton de Villefranche-sur-Mer : plus de 140 sites remarquables et monuments historiques se font connaître automatiquement !

1 - Payante et sur réservation uniquement

Guide interactif Cœur Riviera téléchargeable sur Apple Store ou Android Market. Coût : 1.59 €.

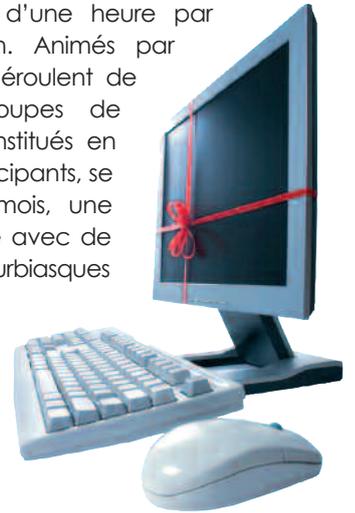


## MÉDIATHÈQUE DU FOUR BANAL

## L'informatique apprivoisée

Un succès pour les cours d'initiation à l'informatique que la médiathèque intercommunale du Four Banal propose aux adultes à raison d'une heure par semaine, le samedi matin. Animés par Nathalie, du Sivom, ils se déroulent de 9h00 à midi : trois groupes de 5 personnes maximum, constitués en fonction du niveau des participants, se succèdent. Tous les trois mois, une nouvelle session commence avec de nouveaux groupes. Déjà 40 Turbiasques ont profité de cette opportunité.

Le cycle qui débute en avril n'ayant pu accueillir tous les candidats, une liste d'attente est déjà constituée pour le suivant...



## SOUS LES LIGNES À HAUTE TENSION

## Des champs magnétiques très faibles

Deux lignes aériennes électriques haute tension de 63 000 Volts traversent le ciel de La Turbie. Des Turbiasques dont les habitations se situent sous leur passage s'interrogent à propos des effets néfastes possibles sur leur santé.

En réponse à cette inquiétude, la commune a demandé à RTE<sup>(1)</sup> de procéder à une campagne de mesures des champs magnétiques 50 Hz générés par ces ouvrages.

Elles ont été effectuées le 20 janvier 2012, par un bureau de contrôle (l'APAVE), en présence de représentants de RTE et des services techniques de la ville de La Turbie, dans trois lieux distincts<sup>(2)</sup> : à proximité des Hauts de Monte-Carlo, sur le chemin des Révoires et la route de Beausoleil. Pour chaque lieu, les mesures furent réalisées à l'extérieur des bâtiments, sur les voies publiques, à 1 m du sol.

« Le pic maximum de champ magnétique mesuré, conclut l'Apave, a été relevé à 100 m du pylône N°3 à 2 mètres de l'axe de la ligne haute tension. Il vaut 1,744µT, une valeur 57 fois inférieure au niveau de référence de la Recommandation Européenne 1999/519/CE. »

1 - RTE, société anonyme filiale du groupe EDF, est le gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité français.

2 - Localisation des 3 points de mesures

Point N°1 : Route de la tête de Chien, Hauts de Monte-Carlo, à proximité du pylône N°4.

Point N°2 : à hauteur du numéro 1305 chemin des Révoires, à proximité du pylône N°2.

Point N°3 : route de Beausoleil, Les Résidences Romaines, à mi-chemin entre les pylônes N°2 et N°3.



LA TURBIE TOURISM SUR FACEBOOK

## Déjà 3 000 amis

Vous êtes sur Facebook<sup>®</sup> et vous aimez votre village ? Rejoignez les 3 000 amis de « La Turbie Tourism » (à l'anglaise) sur le réseau social et retrouvez toute l'info de la commune concernant le tourisme et l'animation.

## SERVICES TECHNIQUES

## On déménage

À l'étroit dans les bureaux de la mairie, les services techniques ont déménagé, en mars, dans un appartement communal de 140 m<sup>2</sup> récemment libéré au-dessus du bureau de Poste. Il offre notamment une salle de réunion très utile pour rassembler autour des plans, les différents partenaires de la commune.

## PROJET DE BUDGET 2012

# Pas de hausse des taxes

La maîtrise des dépenses constitue la principale préoccupation de la municipalité.

Le budget primitif 2012 devrait être voté le 11 avril. Le 23 mars dernier, en préambule au conseil municipal, Denise Gelso, adjointe aux finances, a présenté à ses collègues les orientations budgétaires pour 2012 :

« Compte tenu de la période difficile que nous traversons - gel des dotations en provenance de l'Etat d'une part et difficultés économiques des ménages d'autre part - nous devons maintenir une politique de gestion rigoureuse. M. le Maire a demandé à la commission des finances d'élaborer le budget 2012 à partir de deux principes impératifs : 1 - Pas d'augmentation des taux d'imposition. 2 - Après plusieurs années de gros investissements, il faut solder les projets en cours et éviter de faire de nouvelles dettes : les emprunts d'aujourd'hui sont les impôts de demain. »

Résultat : le budget devrait s'équilibrer à 5 159 252 €, réparti entre la « Section Fonctionnement » (dépenses et recettes courantes) pour 3 440 000 € et la « Section Investissement » pour 1 986 253 €.

## -8,6% pour la section Fonctionnement

La section Fonctionnement est en baisse (-8,6%) par rapport aux prévisions de 2011.

Côté charges, celles liées à la gestion courante augmentent (+4,8%). Toutes les autres diminuent, en commençant par le poste le plus important : celui du personnel (-1,6%). Et aussi : les charges à caractère général (-3,5%), les charges financières (-5,8%) ainsi que le recours à l'autofinancement (-21,7%).

Côté recettes, le poste le plus important, « Impôts et taxes », baisse de 13%, malgré l'augmentation de 2,8% des contributions directes (les taux ne changent pas, c'est l'assiette qui augmente). Les revenus des immeubles (dont les revenus de la carrière La Cruella) stagnent (+0,1%), les dotations de l'État diminuent (-0,8%) ainsi que les revenus des services (-10,4%).

## Investissements modestes

La section investissement reste volontairement modeste. « Les investissements sont créateurs de richesse. Nous réaliserons en 2012 les travaux jugés indispensables et parfois obligatoires », explique Denise Gelso.

Les travaux du cimetière (377 000 €) en concentrent près de 50%. Suivent la poursuite des études pour le quartier Détras et le PLU (128 000 €) et l'acquisition de matériel (pour 58 000 €) ainsi que différents travaux d'amélioration et d'entretien du patrimoine communal.

Enfin, s'ajoute à ces dépenses d'équipement le remboursement en capital des emprunts (176 000 €).

## COMPTES 2011

### 657 000 € d'excédent

La maîtrise des dépenses déjà en vigueur en 2011 a permis la réalisation d'un excédent en nette progression.

Le compte administratif (les comptes définitifs) pour 2011 a également été présenté aux élus le 23 mars dernier.

Les prévisions budgétaires s'équilibraient en 2011 pour la section « Fonctionnement » à 3 769 500 €. Avec 3 221 200 € de dépenses courantes pour 3 878 200 € de recettes, un excédent de 657 000 € apparaît, en nette progression par rapport à celui de 2010 (416 600 €).

On retiendra pour l'essentiel que les impôts et taxes ont représenté 53% des recettes (30% pour les seuls impôts locaux). Et que 53% des dépenses sont des charges de personnel.

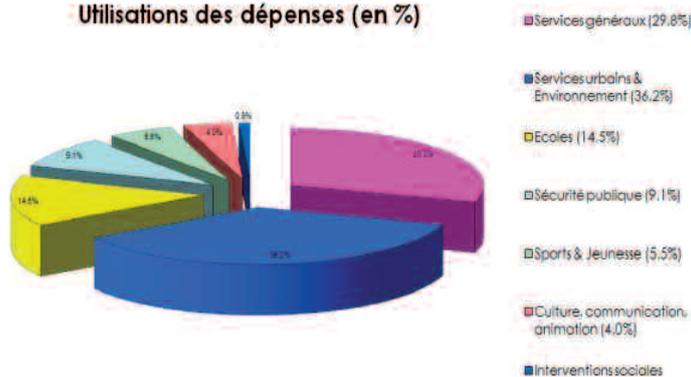
### 2011 - Les recettes réelles de fonctionnement

	En euros	En %
Impôts et taxes (dont contributions directes)	1 837 568 € (1 019 040 €)	53% (30%)
Revenus des immeubles	748 524 €	22%
Dotation de l'Etat	395 512 €	11%
Produits des services	221 322 €	6%
Dotation CARF*	140 000 €	4%

En 2011 déjà, la commune avait commencé à réduire ses investissements : la section s'équilibre à 3 091 031 € contre 4 774 703 € en 2010.

Les dépenses réelles se sont établies à 2 081 987 € pour 2 180 265 € de recettes. L'excédent exceptionnel de 98 278 € participera au financement des « Restes à Réaliser » reportés sur 2012 - notamment les travaux d'aménagement des « anciens ateliers municipaux » en immeuble de bureaux et atelier pour l'entreprise Koné (lire nos numéros précédents).

### Utilisations des dépenses (en %)



HAUT DÉBIT

## La Turbie 100% ADSL

La CARF investit pour rendre 100% de son territoire éligible à l'ADSL. L'accès à Internet sera possible pour tous et le débit des lignes existantes nettement amélioré.

Sur le territoire de la Communauté d'agglomération de la Riviera Française (CARF), 1460 lignes téléphoniques réparties sur les communes de La Turbie, Castellar, Beausoleil et Menton étaient jusqu'à présent privées d'ADSL.

« Le débit de l'ADSL décroît au fur et à mesure que s'allonge la distance qui sépare l'utilisateur de son central téléphonique (NRA), explique Jean-François Boullier, responsable des NTIC (nouvelles technologies de l'information) au sein de la CARF. L'une des solutions consiste à « rapprocher » le central téléphonique de l'utilisateur en installant un équipement spécifique complémentaire nommé NRA-ZO : Noeud de Raccordement d'Abonnés pour Zones d'Ombre. »

La CARF a donc décidé d'implanter 5 centraux NRA-ZO : trois à Menton, un à Beausoleil, le cinquième à La Turbie. **Cet investissement, d'un montant de 750 000 €<sup>(1)</sup>**, permettra d'étendre la couverture ADSL à l'ensemble du territoire de la CARF : les **1 460 lignes téléphoniques** privées jusqu'à présent du haut débit **pourront en bénéficier. 1 210 autres lignes déjà ouvertes à l'ADSL verront leur capacité augmenter.**

Les 5 NRA-ZO ont été livrés en février et installés. France Télécom va procéder au dévoiement des lignes téléphoniques existantes sur ces nouveaux centraux, laissant le soin à chaque opérateur (Orange, SFR, Free...) d'installer et de paramétrer ses propres équipements électroniques. Orange a déjà annoncé que son réseau devrait être prêt pour début juillet. Les autres devraient suivre.

**Les Turbiasques intéressés doivent contacter directement leur opérateur<sup>(2)</sup>.**

1 - Cofinancés par l'Union Européenne, l'Etat Français, le Conseil Régional PACA ainsi que le Conseil Général des Alpes Maritimes.  
2 - La CARF agit en tant que grossiste pour les opérateurs et n'a aucun lien direct avec les administrés.



■ L'installation d'équipements spécifiques (NRA-ZO) entre les centraux téléphoniques (NRA) et les usagers va permettre à **1 460 lignes téléphoniques de bénéficier de l'ADSL et à 1 210 autres de voir augmenter leur puissance de débit.** Document : [www.indre.fr](http://www.indre.fr)  
> Plus d'informations : [www.ariase.com/fr/guides/nra-noeud-raccordement-2.html](http://www.ariase.com/fr/guides/nra-noeud-raccordement-2.html)

ELECTIONS À LA CARF

## Nouveaux représentants

La Turbie a changé de représentants au sein du conseil communautaire de la CARF : à l'issue du vote du conseil municipal du 25 janvier 2012, Hélène Grouselle - adjointe au Maire - est désignée comme déléguée titulaire en remplacement d'André-François Pellegrin.

Liliane Cloupet - conseillère municipale - est nommée déléguée suppléante.



ORDURES MÉNAGÈRES

## On enterre



■ À l'ouest de la commune, au sortir de l'autoroute A8, le parking Sainte-Catherine, avec ses collecteurs de recyclage et ses containers à ordures hors sol, est particulièrement inesthétique. Leur future mise sous terre embellira grandement les abords de l'une des entrées des plus fréquentées de la commune.

Après la place Détras et le parking de la place Neuve, c'est au tour du quartier Sainte-Catherine de voir enterrer ses containers de tri sélectif. Ce sera fait en juin prochain.

Par ailleurs, la commune aménage et sécurise ses dépôts de déchets ménagers. En mai, les services techniques poseront une dalle en béton sur chacun des 10 sites les plus importants. Puis ils les habilleront d'une palissade en PVC recyclé : un moyen élégant de maintenir les bacs à ordures ménagères à l'abri des regards et des coups de vents, et d'empêcher le dépôt d'encombrants à proximité.

Ces travaux sont financés par la CARF.

12 – 17 ANS AU POINT JEUNES

## Avril le mois du **Mexique**

Avec un nouveau directeur à sa tête, le Point Jeunes reprend vie. Chaque mois, il invite ses jeunes membres à la découverte d'un nouveau pays.

**E**mmanuel Fargier est directeur du Point Jeunes depuis la rentrée 2011. Son arrivée a mis un terme à plusieurs mois de désorganisation due à la succession rapide d'arrivées - départs de plusieurs responsables. Le Point Jeunes a retrouvé une stabilité et redevient progressivement LE lieu réservé à l'accueil des adolescents de 12 à 17 ans.

« Nous proposons des activités de loisirs avec un objectif pédagogique, explique Emmanuel. Nous souhaitons développer les différents moyens d'expression (musique, chant, écriture...), ainsi que les valeurs de solidarité et de partage d'une part, et la notion de respect d'autre part. Respect de soi, de l'autre, du matériel...ce qui implique notamment de traiter le rapport à la drogue et à l'alcool, faire de la prévention par l'information. »

Le Point Jeunes organise des sorties et animations. Ses portes sont ouvertes du



■ Les adhérents du Point Jeunes ont participé au grand Cluedo organisé par le Point Jeunes d'Eze. L'animation sera adaptée à La Turbie par Emmanuel, lors des Journées Européennes du Patrimoine, en septembre prochain.

mardi au samedi, à partir de 15h30-16h00 les jours de classe, tout l'après-midi les mercredi et samedi. Les jeunes y viennent d'abord pour le plaisir de retrouver entre eux. Et jouer – de la musique, au ballon, au billard, à des jeux de société... Deux ordinateurs permettent d'avoir accès à Internet. Contrairement à ce qui faisait

auparavant, pas de soutien aux devoirs de classe, mais des activités organisées autour de la culture d'un pays. Chaque mois, on change de pays. « *Avril est dédié au Mexique. Nous allons créer des Pignata* (ndlr : marionnettes en papier mâché avec des bonbons) », annonce le directeur.

### « Les aider à se sentir mieux »

Originaire d'Avignon, Emmanuel Fargier travaille au SIVOM de Villefranche-sur-mer depuis qu'il a 18 ans, riche d'une expérience auprès de la petite enfance, des personnes âgées et des enfants.

« J'ai travaillé un an comme jardinier – je suis titulaire d'un CAP - mais je me sens

plus utile à mener des actions auprès des enfants, tenter de leur donner toutes les cartes pour les aider à se sentir mieux... Même si cela n'est pas toujours facile ! »

**Point Jeunes**

Ouvert les mardi, jeudi et vendredi, de 16h00 à 19h00. Le mercredi de 14h à 19h. Le samedi de 13h00 à 18h00.

18 ANS ET +

## Les AJT s'organisent !

**D**epuis qu'ils ont un local à leur disposition, les jeunes gens réunis au sein de l'Association des Jeunes Turbiasques se regroupent et organisent leurs loisirs : tournois de baby-foot, de tennis de table, projections de films, jeux vidéo... dans leur salle même. Et sorties extérieures, à raison d'une par mois, selon un programme qu'ils ont élaboré pour l'ensemble de l'année 2012 (lire encadré).

« L'association prend une partie à sa charge, explique Florian Plébani, membre du bureau de l'AJT. Une contribution financière est demandée aux membres qui veulent participer. »

Tous les renseignements sont affichés sur le compte Facebook® de l'association « Jeunes Turbiasques ». Les membres répondent aux questions sur la page FB ou par courriel : turbiasque@hotmail.fr.

### Sorties AJT

#### Demandez le programme\*

- . 21/04 : bowling (14/04)
- . 18 ou 19/05 : canyoning (12/05)
- . 23/06 : soirée anniversaire Alexandre 20 ans (17/06)
- . 20 ou 21/07 : karting (15/07)
- . 25 ou 26/08 : Aqualand (18/08)
- . 15/09 : accrobranche (9/09)
- . 31/10 : soirée Halloween (24/10)
- . 24/11 : laser game (18/11)
- . 31/12 : soirée Nouvel An (16/12)

(entre parenthèses figure la date limite d'inscription)

\* : l'organisation de certaines sorties est soumise à l'accord préalable de la Mairie de La Turbie.



■ Les AJT ont brisé la glace à la patinoire de Monaco ! De gauche à droite : Marion, Haquier, Florian, Léa, Ninon, Alexandre et Julien.



Deux équipes de 20 personnes, spécialistes en travaux acrobatiques, travaillent par tous les temps pour mener en 9 mois les travaux de confortement des falaises du Mont Bataille et de la Tête de Chien.

© GEOLITHE - 38920 CROLLES

TÊTE DE CHIEN ET MONT BATAILLE

## Falaises sécurisées

Le SIVOM a engagé un programme de 30 M€ pour la sécurisation des falaises. Deux des cinq sites concernés sont situés à La Turbie.

Des travaux spectaculaires de confortement des falaises se déroulent depuis le début de l'année sur le massif de la Tête de Chien et le Mont Bataille. Menés par des équipes spécialisées en travaux acrobatiques, ils devraient être terminés en septembre prochain et n'entraîner que quelques perturbations ponctuelles de la circulation entre La Turbie et Peille : l'approvisionnement du chantier se fait par hélicoptère.

### 13,3 M€ de travaux engagés

Les travaux ainsi engagés seront terminés en 2014. Ils font partie d'une première phase de sécurisation des falaises, entamée en 2007<sup>(1)</sup> pour un montant estimé alors à 13,3 M€ TTC.

Le programme complet des travaux nécessités pour cette mise en sécurité des populations comporte deux autres phases de 5 ans chacune. Son coût total est estimé à 30 M€ (valeur 2007), co-financés par l'Etat, la Région, le Conseil Général, le SIVOM - et la Principauté de Monaco pour le site de la Tête de Chien.

Cette opération avait été lancée par le SIVOM après le classement de certains secteurs de son territoire en zone rouge d'aléa de grande ampleur d'éboulement rocheux dans les Plans de Prévention des Risques Naturels (PPRN) des communes concernées.

« L'objectif est de mettre en sécurité les zones urbanisées existantes, tout en préservant l'environnement et en assurant l'intégration

paysagère des ouvrages », explique Jean-Marc Verdier, du bureau d'études d'ingénieurs-conseils Géolithe, maître d'œuvre des travaux en cours.

Pour la mise en sécurité des populations, deux types de travaux sont entrepris : là où de gros blocs rocheux risquent de se décrocher, les parois sont renforcées par des inclusions de béton armé. Et là où de « petits blocs » pourraient se détacher, les équipes posent des filets écrans pour les retenir. Chacun d'eux, aussitôt posé, est vérifié et validé, puis nommé et fiché pour permettre son suivi.

### La flore protégée

Le temps des travaux, la sécurité des habitations situées en contrebas est assurée par la pose de filets écrans provisoires.

Le volet environnemental aussi fait l'objet dans ce dossier d'un soin tout particulier. Les falaises ont été nettoyées et dépolluées - on y a même trouvé une grenade ! Des études d'impact sur la faune et la flore comme sur le paysage ont été menées et des contraintes très strictes imposées au chantier. Ainsi, avec l'aide de l'Office national des forêts, les choux, cystes et autre centaurée bleuâtre, espèces protégées repérées sur le site, vont être entourés, eux aussi, de petits ouvrages métalliques protecteurs.

1 - Avant le lancement, début 2012, des travaux actuellement en cours, des travaux d'urgence ont été réalisés entre novembre 2007 et fin mai 2008 pour un montant de 4,3 M€ TTC.

MÉDIATHÈQUE DU FOUR BANAL

## La Ceinture de Vénus en vedette



■ Dominique Durandy (1868-1922, avocat, homme politique et journaliste niçois) aimait particulièrement La Turbie. Il sera le premier auteur vedette d'un cycle de soirées organisées par la médiathèque.

Photo : [www.nicerendezvous.com](http://www.nicerendezvous.com)

La Ville de La Turbie est légataire du fonds Barbera-Bernard : quelque 40 000 ouvrages dédiés à la faune, la flore et l'archéologie du bassin méditerranéen, dont certains, exceptionnels, constituent le « fonds précieux ». Depuis la fermeture de la bibliothèque Barbera-Bernard (à proximité de la médiathèque), le fonds est confié aux Archives départementales.

La médiathèque propose des ouvrages issus du fonds, consultables sur place, et consacre sa vitrine d'exposition à la présentation d'ouvrages exceptionnels provenant du fonds précieux qu'elle renouvelle chaque trimestre.

Pour faire découvrir au public ces trésors, la médiathèque organisera des soirées à thème, autour d'un auteur ou d'un ouvrage. Dominique Durandy sera le premier auteur à l'honneur, avec son ouvrage « La Ceinture de Vénus. Collines et Paysages de Mon Pays, de l'Ancienne Frontière de France au Trophée d'Auguste ».

### PLUS D'INFOS

Médiathèque intercommunale

Tél. : 04 93 35 41 45

Email : [mediatheque.laturbie@sivom-villefranche.org](mailto:mediatheque.laturbie@sivom-villefranche.org)



■ Embouteillage sur l'avenue du général de Gaulle à l'heure de la rentrée des écoles... A l'occasion de l'aménagement du quartier Détras, un plateau traversant donnant la priorité aux piétons sera aménagé depuis la rue de la Fontaine jusqu'au cœur du village.



L'INTERVIEW

# La Voiture, un fléau dans la Ville

Elle se déverse dans le village en un flot ininterrompu à chacun des incidents intervenant sur l'autoroute.

Elle voudrait pouvoir stationner plus facilement dans le village, mais la configuration des lieux offre peu d'opportunités à la création de parkings. Face aux problèmes que pose la place de la voiture dans le village, l'équipe municipale étudie toutes les solutions.

Nicolas Bassani, maire, fait le point.

**Vous dites que la circulation automobile est un fléau pour La Turbie ?**

**Nicolas Bassani :** L'Est du département est sinistré sur le plan de la circulation. Cela est dû essentiellement à sa configuration géographique, aux mouvements pendulaires des milliers de salariés qui travaillent à Monaco et au fait que l'A8 a été mal conçue dès le départ. Il suffit qu'un rocher tombe sur l'autoroute et les trois corniches se trouvent bloquées. Notre village frôle l'asphyxie chaque jour : beaucoup d'automobilistes venant de l'Ouest choisissent de sortir au péage de La Turbie pour réduire leurs frais. S'y ajoutent les usagers du tunnel de Monaco, quand ce dernier est fermé pour raison de sécurité.

**Vous annoncez que le nombre des fermetures du tunnel de Monaco (A500) devrait doubler...**

**N. B. :** De nouvelles directives préfectorales<sup>(1)</sup> imposent la fermeture de l'A500 dès que la file des voitures depuis les feux tricolores à l'entrée de Cap d'Ail remonte de plus de 100 mètres dans le tunnel – jusqu'à présent, il fallait 500 mètres de file. De plus, un réglage nécessaire de ces feux tricolores va accroître encore le risque d'embouteillage. Les études montrent que le nombre de fermetures annuelles devrait passer de 87 à 170.

**Des solutions sont-elles envisagées ?**

**N. B. :** La Préfecture n'appliquera ces directives qu'après la mise en place d'un système d'information des usagers, via les radios et les panneaux à messages variables du réseau autoroutier à partir de l'échangeur de Saint-Isidore. Lors des fermetures, les automobilistes pourront décider de sortir à Nice Est pour prendre la grande corniche ou le vallon de Laghet...

**Vous êtes à l'origine de la relance du projet de réouverture de la bretelle d'autoroute de l'aire de Beausoleil...**

**N. B. :** Cette bretelle a déjà été exploitée entre 1989 et 1995 avant de redevenir une voie réservée au personnel d'Escota. Sa réouverture aux véhicules de tourisme permettrait aux usagers venant de Nice à destination de Beausoleil, Roquebrune-Cap-Martin, Menton Ouest ou Gorbio de gagner du temps et d'éviter la traversée de La Turbie. A l'automne 2005 déjà, le Conseil Communautaire de la CARF dont je fais partie avait adressé une motion dans ce sens au Ministre des Transports. Sans effet. Le 7 novembre dernier, nous avons recommencé auprès de Nathalie Kosciusko-Morizet, Ministre d'Etat.

**Quelles sont vos chances d'être entendu ?**

**N. B. :** Le 6 mars dernier, le Préfet a demandé une étude de faisabilité concernant l'utilisa-

tion par les véhicules de tourisme de cette bretelle à chaque fermeture de l'A 500. C'est un premier pas...

#### D'autres solutions existent-elles ?

**N.B. :** Nous travaillons avec la CARF et le Conseil général pour améliorer encore les dessertes en bus de Monaco, Eze et Cap d'Ail.

#### Où en sont les projets qui reposent sur le principe de création d'un parking de dissuasion à la sortie de l'autoroute, couplé à un transport en commun vers la Principauté ?

**N.B. :** Un projet de funiculaire intitulé « Turbie Express Monaco » a été abandonné en raison de difficultés d'utilisation de la carrière la Cruella, encore en exploitation. Le « Rapide Eze Monaco » lui a succédé...

#### Autre problème récurrent : les difficultés de stationnement.

**N. B. :** Le cœur historique du village est occupé à 90 % par des ménages qui résident à l'année et n'ont pas d'autre choix que de garer leurs véhicules en limite. S'y ajoutent les voitures de nos visiteurs et les cars de tourisme... La configuration montagneuse de notre village nous donne peu de moyens de réaliser des parkings. De récurrent, ce problème devient inquiétant.

#### Où en est le projet de réalisation d'un parc de stationnement à la place du Grand Garage National ?

**N. B. :** Nous avons sollicité la CARF pour qu'elle reconnaisse notre projet d'intérêt communautaire, en assure la maîtrise d'ouvrage et le financement. Mais les études ont fait ressortir un coût exorbitant de 3,5 M€ pour 100 places.



■ Un carrefour sécurisé – En haut de la route de Cap d'Ail, la commune a aménagé cet hiver un long plateau traversant ainsi qu'un cheminement piétonnier protégé (côté Est). Côté Ouest, elle a refait le mur de du parking et l'a équipé de bandes réfléchissantes.



■ L'accès des véhicules à Détras se fera uniquement par une trémie (tunnel court) aménagée au droit de la Villa Aurélia. La sortie se fera par le même chemin. Les études estiment à +2% l'augmentation du trafic automobile généré par le nouveau quartier.

Notre commune aurait dû participer à son financement... Dans l'attente de jours meilleurs sur le plan financier, nous allons détruire cette verrière qui menace ruine, conforter le mur du fond et, sur l'espace libéré, aménager un parking aérien d'ici la fin de l'année.

Et puis, à l'occasion des travaux d'agrandissement du cimetière, nous aménagerons plusieurs places de stationnement devant l'entrée.

Ces travaux seront réalisés d'ici fin 2012. Ils sont les seules solutions que nous pouvons apporter à court terme au problème du stationnement.

#### Avez-vous d'autres solutions à plus long terme ?

**N. B. :** J'ai bon espoir de voir les pompiers libérer la crémaillère d'ici 2015 : le SDIS étudie le projet de création d'une caserne sur un terrain que la mairie mettrait à leur disposition sur la route de Beausoleil. Nous pourrions aussitôt utiliser la totalité du parking de la crémaillère (100 stationnements) et libérer les places au dessus pour permettre aux cars de tourisme de stationner à nouveau à proximité immédiate du Trophée.

Il serait possible ensuite de creuser un étage pour doubler la capacité du parking...

#### Les problèmes de circulation, de stationnement et de sécurité ont été souvent évoqués lors de la consultation publique sur le projet Détras...

**N. B. :** Les études estiment à 2% environ l'augmentation du trafic induite par ce projet qui va par ailleurs permettre la création d'un parking public d'au moins 40 places. Suite à la concertation publique, nous avons transformé le projet de création d'une voie traversante en simple desserte de la place

centrale avec l'accent mis sur la piétonisation du quartier. Enfin, un plateau traversant donnant la priorité aux piétons sera aménagé sur l'avenue de La Victoire depuis la rue de la Fontaine jusqu'au cœur du village, ralentissant la circulation automobile et garantissant une plus grande sécurité aux piétons. A l'image de celui que nous avons installé fin 2011 en haut de la route de Cap d'Ail. Son efficacité nous incite à envisager la création d'un autre plateau traversant à la hauteur de l'embranchement vers la Tête de Chien.

#### Où en sont les travaux annoncés concernant la sécurisation des piétons sur l'artère principale du village ?

**N. B. :** Le projet est actuellement à l'étude au sein du Conseil général, notre partenaire dans ce dossier. Une fois le projet élaboré et son financement arrêté en accord avec notre commune, le Conseil général lancera les travaux. Sur les routes de Nice et Menton, la chaussée sera réduite à 6 mètres, les trottoirs élargis et aménagés notamment pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. 15 platanes dont les racines présentent un danger pour les piétons ou les voitures ont déjà été abattus sur la route de Menton. Le sort de ceux situés sur la route de Nice, à hauteur de la Villa Aurélia, est lié à la réalisation du futur quartier Détras.

#### De nouveaux embouteillages en perspective ?

**N. B. :** Pour limiter ce risque, les travaux seront entrepris en plusieurs phases. Et nous veillerons à ce que l'alternance de la circulation ne soit pas mise en œuvre aux heures de pointe.

1 – Arrêté préfectoral du 5 janvier 2012.

SUITE À LA CONCERTATION DES TURBIASQUES

# Détras revisité

Suite à la concertation de la population, le projet de nouveau quartier sur le site « Détras » est scindé en deux tranches. La voie à créer desservira la place centrale du quartier, sans déboucher sur la route du Mont-Agel.

Il y aura Détras d'une part et Le Petit Clos, à part...

Un mois de concertation (du 28/09 au 28/10/2011) avec exposition en mairie et deux réunions publiques a permis aux Turbiasques de prendre connaissance du projet de création d'une voirie pour le futur quartier Détras, d'y apporter leurs critiques, et d'être entendus.

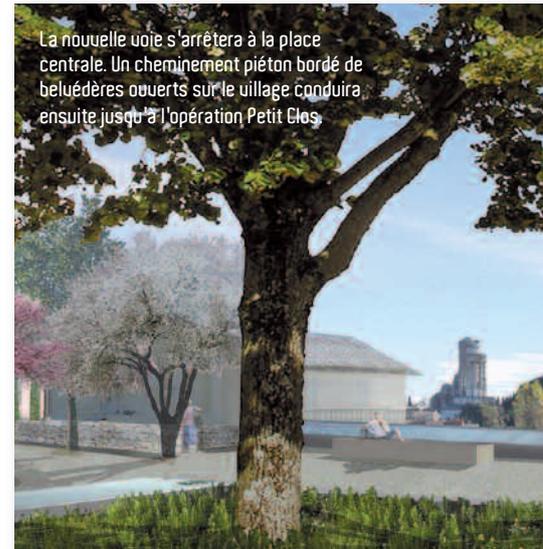
La commune et ses partenaires ont scindé leur projet initial (143 logements) en deux projets distincts : Détras, 115 logements et Le Petit Clos, 20 logements.

La nouvelle voie communale qui devait relier l'avenue de la Victoire (Villa Aurélia) à la route du Mont Agel devient une simple desserte de Détras et se termine sur la place centrale par une aire de retournement. La liaison

routièrre avec la route du Mont Agel est abandonnée. L'accès et la sortie des véhicules se feront uniquement par la trémie couverte prévue au droit de la Villa Aurélia.

La voie créée distribuera au passage les entrées des parkings (199) en sous-sol des immeubles de Détras puis le parking visiteurs (40 emplacements) situé sous la place.

Depuis la place centrale, un cheminement pour piétons, agrémenté de belvédères, conduira vers l'Est à l'opération du Petit Clos. Seuls les deux riverains propriétaires des parcelles situées entre Détras et le chemin des Batailles conserveront un droit d'accès pour leur véhicule. A l'est, la rue de la Majorane sera maintenue en l'état, son revêtement refait et son utilisation réservée à ses riverains. Parmi



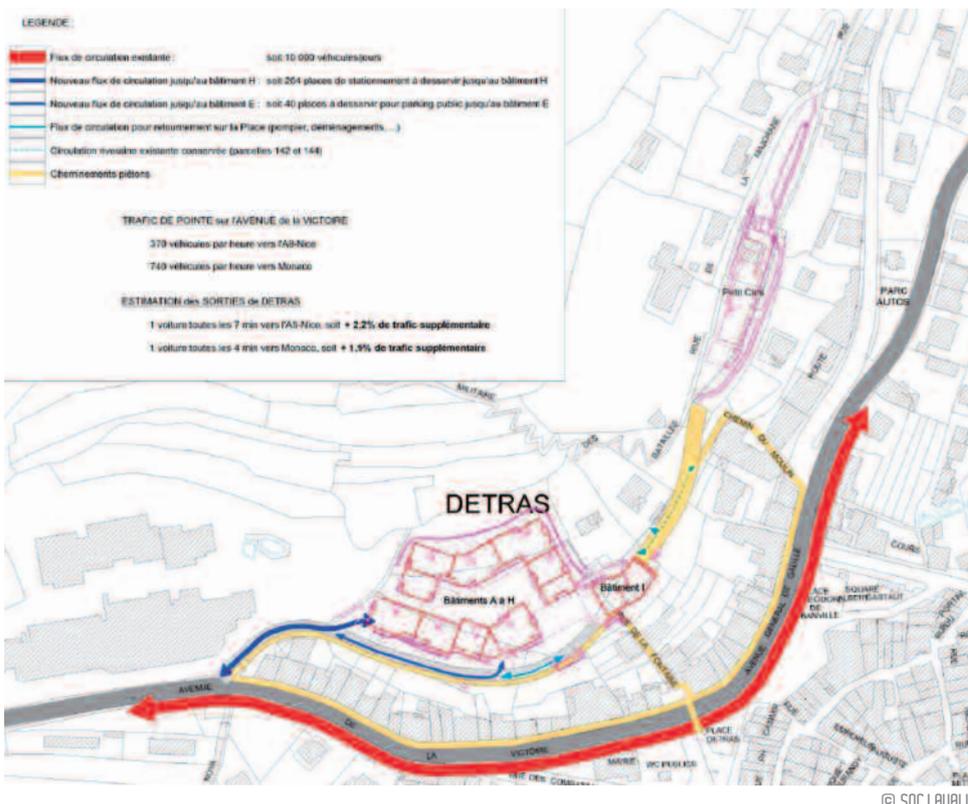
ces derniers figureront les résidents du Petit Clos, qui pourront ainsi accéder à leur parking souterrain.

## Nouvelle enquête publique à la rentrée 2012

C'est sur ce schéma qu'un avant-projet définitif (APD) a été constitué.

Par ailleurs, une étude d'impact sur la faune et la flore préservées dans le cadre de Natura 2000 et susceptibles d'être présentes sur le site a été réalisée.

Le tout a été intégré au dossier de demande de DUP (déclaration d'utilité publique) que le Maire de



## EN BREF

**Desserte à 2,8 M€** - La voie à créer étant désormais limitée à la seule desserte du projet immobilier, c'est le promoteur, Promogim, qui prend à sa charge exclusive la maîtrise d'ouvrage de la voie et son financement total, soit 2,8 M€.

**Accessibilité PMR par ascenseur public** - La loi l'exige : le quartier doit être pleinement accessible pour les personnes à mobilité réduite (PMR). L'une des solutions mises à l'étude serait un projet d'ascenseur partant du parking public de la place centrale de Détras pour arriver, via une passerelle, au restaurant de l'hôtel Le Napoléon.



Montage : Société PROMOGIM

La Turbie déposera, courant avril, auprès du Préfet. L'obtention de la DUP devrait intervenir dans un délai d'un an, pour un lancement des travaux fin 2014 et la livraison du projet Détras début 2016.

D'ici là, les Turbiasques seront à nouveau appelés à s'exprimer en toute liberté, cette fois sur la totalité du projet (voiries et immobilier), dans le cadre d'une enquête publique qui se déroulera à la rentrée 2012.

Rendez-vous est pris pour une nouvelle étape de ce projet important pour l'avenir de La Turbie et de ses enfants.

✓ **135 logements et 272 places de stationnement** - Détras et Le Petit Clos représentent un total de 135 logements parmi lesquels la répartition initiale entre les différents types de commercialisation sera respectée : 50 % en accession libre, 30 % de logements locatifs sociaux, 20 % en accession à prix maîtrisé.

✓ **Le Petit Clos... lancé prochainement** - Si la procédure de DUP est nécessaire sur le projet Détras où il reste des parcelles à acquérir, le terrain destiné à l'opération Petit Clos est déjà détenu par la commune, via l'EPF (établissement public foncier) PACA. Le promoteur Promogim pourrait donc lancer cette opération d'ici la fin de l'année.

## BRETELLE DE BEAUSOLEIL

## Une réouverture utile et simple

La réouverture aux véhicules de tourisme de la bretelle d'autoroute de l'aire de Beausoleil permettrait aux usagers venant de Nice à destination de Beausoleil, Roquebrune-Cap-Martin, Menton Ouest ou Gorbio d'éviter la traversée de La Turbie ; constituant une troisième sortie pour dévier la circulation de l'autoroute en cas de crise. La société Escota y gagnerait également par l'allègement du trafic de l'échangeur du Careï à

Menton. Il restera pour l'usager le problème du coût : cette sortie reviendra au même prix que celle de Menton...

Non prévue à l'origine, cette bretelle avait été créée en 1979 à partir de la voie de décélération pour l'accès à l'aire de service de Beausoleil et visait à pallier un éventuel retard de mise en service de la section autoroute La Turbie - Roquebrune-Cap-Martin.

## INVESTISSEMENTS 2012

## Le Cimetière en priorité

Avec 377 000 € de travaux à réaliser, le cimetière représente l'investissement prioritaire du budget 2012.

Dans le budget primitif pour 2012 de la Ville, l'investissement prioritaire du premier semestre est le cimetière. Il faut réaliser son extension - il n'y a plus de places -, et créer un columbarium - la loi l'impose. Le coût prévisionnel total s'élève à 377 000 € : 150 000 € pour la construction du columbarium ; 227 000 € pour l'extension et la réfection de l'entrée du cimetière.

Le projet de réfection de l'entrée du cimetière est arrêté. Les

Bâtiments de France ont donné à la commune l'autorisation d'abattre une trentaine de cyprès... et l'obligation d'en replanter une vingtaine ayant un fût supérieur à 3,50 m de haut. Le muret et la clôture du Trophée seront reculés, la voirie re-profilée, les poubelles déplacées, les accès nettoyés, les cyprès restants élagués, un parking aménagé, permettant la création de places de stationnement supplémentaires.

## ACCESSIBILITÉ PMR

## Un grand chantier d'ici 2015

Un grand chantier s'impose dès aujourd'hui à la commune : d'ici 2015, tous les bâtiments recevant du public devront être accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR)<sup>(1)</sup>.

Pour répondre à cette obligation, la commune doit engager des travaux dès cette année.

Elle a choisi de commencer par les écoles et la salle polyvalente, dont la mise aux normes des cheminements, escaliers, douches

et sanitaires sont inscrits au budget 2012 pour un montant total de 50 920 € TTC : 23 000 € HT pour l'école primaire, 14 000 € HT pour la maternelle, 5 700 € HT pour la salle polyvalente.

Leur financement est réparti entre Mme Colette Giudicelli, députée, qui octroie 15 000 € sur sa réserve parlementaire, la CARF, pour 13 500 €, et la commune, pour 14 760 €.

1 - Loi du 11 février 2005 en faveur de l'accessibilité de « tous à tout » : offrir à tous, quel que soit le handicap, la continuité du déplacement depuis la voirie jusqu'au cadre bâti en passant par les transports.



SECRETARIAT – ETAT CIVIL - ELECTIONS

# Polyvalence active

Au 1<sup>er</sup> étage de la mairie, Brigitte Martelli occupe un bureau à la porte duquel est indiqué « Secrétariat ». Un mot très général pour l'ensemble des tâches variées qu'elle accomplit au quotidien, depuis 23 ans, au service de la population turbiasque.

**22** avril et 6 mai ; 10 et 17 juin... En ce printemps électoral, les électeurs inscrits à La Turbie vont recevoir par courrier leur carte d'électeur adressée par la mairie et la propagande des candidats, adressée par la Préfecture : les listes comportant l'adresse postale de chaque électeur lui ont été fournies par Brigitte Martelli, affectée au service Elections de La Turbie.

## 2 551 électeurs, dont 29 jeunes inscrits d'office

Chaque année, de septembre à décembre, la commission électorale présidée par le maire se réunit à plusieurs reprises pour réviser les listes d'électeurs.

Au 29 février 2012, date officielle de transmission à la Préfecture du tableau des additions et radiations des listes électorales issues de ces travaux, La Turbie comptait 2 551 électeurs français<sup>(1)</sup>, dont 29 jeunes Turbiasques ayant 18 ans révolus au 29 février, inscrits d'office et dont les noms ont été transmis par l'INSEE. Les jeunes qui atteindront leurs 18 ans d'ici la veille du premier tour de chaque élection pourront encore demander leur inscription auprès de la mairie.

Avant chaque scrutin, Brigitte devra établir les listes d'émargements, des procurations et des cartes électorales retournées en mairie et, travail particulièrement fastidieux et long : compter et vérifier, une par une, les enveloppes à glisser dans l'urne. « Elles ne sont pas neuves mais doivent toutes être rigoureusement identiques, y compris du même bain de couleur, et ne pas comporter la moindre marque – plume, crayon, tache... » explique-t-elle.

Cécile Olivieri, secrétaire des services techniques, lui apporte ici une aide bienvenue car, dans son bureau du premier étage à la mairie, derrière l'étiquette « Secrétariat », Brigitte Martelli accomplit bien d'autres tâches : Etat

Civil ; secrétariat pour le CCAS : convocations et comptes-rendus du conseil d'administration, courrier divers, participation à l'organisation des sorties ; gestion du planning des salles communales ; envoi d'invitations ; régies diverses (cimetière, piscine, CCAS...)...

Cette polyvalence, cultivée au fil de ses vingt-trois ans de carrière en mairie, rend son travail « très intéressant », apprécie-t-elle. Et puis, perfectionniste dans l'âme, elle s'empresse d'ajouter, entre humour et regret : « La réglementation évolue très vite alors parfois, je ne suis pas au top de l'info... il faudrait bénéficier d'une veille juridique. »

C'est pourquoi elle a été ravie de participer, le 21 février dernier, à une journée d'information « Etat civil », l'autre grand secteur qui, avec les élections, l'occupe tout au long de l'année.

## Huit conseils municipaux en 2011

En 2011, il y eut 8 conseils municipaux. A l'occasion de chacun d'eux, Brigitte assure le secrétariat : convocations des élus, rapports présentés par les élus en conseil, compte-rendu sommaire du conseil et affichage à la porte de la mairie dans la semaine qui suit la séance ; préparation et envoi de chaque décision au contrôle de légalité en préfecture et, après l'approbation au conseil municipal suivant du procès-verbal de la séance précédente, intégration dans le registre des délibérations, consultable par tout administré au secrétariat... Et sur le site Internet officiel de la commune : [www.ville-la-turbie.fr](http://www.ville-la-turbie.fr) à la rubrique MUNICIPALITE.

1 - Plus, sur les listes électorales complémentaires, 37 électeurs européens habilités à voter aux élections municipales et 33 électeurs européens pour le vote aux élections européennes.



## 17 mariages par an

17 : c'est le nombre moyen de mariages célébrés chaque année à la mairie de La Turbie depuis l'an 2000. « Nous recevons beaucoup de demandes de couples qui veulent se marier ici, note Brigitte, y compris des Canadiens ! A tous, j'explique qu'au moins l'un des deux futurs époux doit être domicilié dans notre village ou résider de façon continue durant un mois - le minimum requis par la loi - avant de déposer une demande. »



■ Gilles Graille et les membres du bureau de l'APE : « Nous aimerions que les parents de l'école adhèrent en plus grand nombre à l'APE. Car nous œuvrons pour tous les enfants. Leur sourire est notre plus grande fierté et nous encourage à toujours faire plus. »

Chaque année, les enfants de l'école de La Turbie vivent des moments privilégiés de partage et d'éveil autour de projets pédagogiques : sorties découvertes par exemple qui créent une dynamique et soudent la classe tout en offrant des supports de travail tout au long de l'année scolaire.

« Ces activités bénéficient en partie du soutien financier de l'association des parents d'élèves (APE) de l'école. L'association alloue chaque année un budget de 500 à 600 euros à chaque enseignant qui l'utilise librement, explique Gilles Graille, président de l'APE depuis 5 ans. Ces sommes ont permis d'acquérir du matériel - tricycles, appareil photo, chaîne hi-fi, livres à thèmes... - et de financer des sorties pédagogiques aux musées, cinéma, théâtre, concert... »

### Un budget de 8 à 10 000 €

L'objectif de l'association est d'accompagner les enfants dans leur vie scolaire et de défendre leurs intérêts, sans jamais s'immiscer dans le travail des enseignants.

L'APE participe ainsi à l'organisation et au financement des fêtes des écoles : Noël, carnaval de La Turbie, fête des pères et des mères, Pâques, fête de fin d'année scolaire. Elle remplit également une mission de médiation. « Nous intervenons pour obtenir le remplacement rapide d'enseignants, pour lutter contre la fermeture d'une classe – ce fut le cas en 2010... A la rentrée 2011, cette position n'était plus défendable, le nombre d'enfants ayant baissé... Nous avons également pris

A.P.E.

# Au service de tous les enfants

L'Association des Parents d'Elèves accompagne tous les enfants dans leur vie scolaire et finance des activités pour chaque classe, le tout pour 12 € par famille et par an...



en charge le financement d'une AVS (auxiliaire de vie scolaire) indispensable au maintien d'une petite fille en classe - la mairie a pris ensuite le relais (ndlr : lire LTI N°60, P.3). »

Pour mener à bien sa mission, le président bénéficie de l'enthousiasme et du dévouement de son équipe – 7 autres parents d'élèves qui composent son bureau, et d'un budget annuel qui varie selon les années entre 8 000 et 10 000 € « ...intégralement versés au service des enfants, souligne le président, exceptés les 150 € de frais de fonctionnement pour l'année. 2 000 € proviennent d'une subvention de la mairie que nous remercions pour son soutien. Pour le reste, nous comptons sur nos ventes diverses lors des fêtes et sur les dons et cotisations annuelles des parents d'élèves. »

### 30 à 40% d'adhérents pour 100% d'enfants soutenus

Un sujet qui contrarie le président, déçu de constater que les efforts de communication - du petit déjeuner offert aux parents le matin de la rentrée des classes aux flyers remis aux enfants - ne se révèlent pas plus... payants.

« Chaque année, nous comptons entre 60 et 75 adhérents. Cela ne représente que 30 à 40 % des enfants présents à l'école, alors que la cotisation annuelle par famille s'élève à 12 € à peine, quel que soit le nombre d'enfants scolarisés, et que nos actions bénéficient à tous. Par exemple, nous avons versé 600 € à chaque enseignante des deux classes qui partent cette année à Chicago. »

Alors, pour remercier ses adhérents, l'association a décidé de verser à leurs enfants la somme de 50 € « pour participer au coût du passeport ».



■ Les membres de l'APE prennent volontiers part aux préparatifs des grands événements de l'école. Comme ici en 2010, la réalisation de magnifiques décors africains, lors de la fête de fin d'année de la maternelle.



# IL Y A TOUJOURS UNE OCCASION

La fin d'année offre toujours de multiples occasions de s'amuser aux enfants turbiasques. Vendredi 16 décembre, avant le départ pour les vacances de Noël, les écoliers ont proposé leur traditionnel spectacle : dans les classes, pour les maternelles et dans la salle polyvalente pour les plus grands, du CP au CM2. Après leur prestation, ils sont repartis les bras chargés des friandises offertes par la mairie.

Le lendemain : préparation des fêtes. Les associations et la mairie avaient organisé un après-midi de jeux dans la salle polyvalente. Il s'est terminé par l'arrivée très attendue du Père Noël et son âne. Les enfants ont ainsi fait le plein d'émotions avant des vacances bien méritées !



**Jouons à la marchande !** Les enfants de l'école élémentaire ont vendu des décorations de Noël et des petits gâteaux fabriqués par leurs soins.



Photo : A. Moriani

**Vive le Vent !** Les enfants de maternelle ont interprété des chants de Noël devant leurs familles rassemblées dans les classes. Ils avaient préparé un décor de Noël en bonbons et gâteaux qu'ils ont ensuite dévoré à belles dents !



**Noël... avant Noël...** A l'issue du spectacle, Ariette Zamboni, adjointe aux Affaires Scolaires, et les membres de la commission ont distribué cadeaux et chocolats aux enfants de la commune.



## ◀ Vive les Reines ! Vive les Rois !

A l'occasion de l'Epiphanie, Bernadette, Joëlle, Sophie, Patricia et Marie-Antoinette, chargées de la restauration scolaire, ont fait une surprise aux enfants en leur faisant tirer les Rois !

En plus de leur service, les « dames de la cantine » - comme les appellent les enfants - se font un plaisir d'améliorer l'ordinaire de leurs petits hôtes en leur organisant des déjeuners gourmands !

## ▶ Carnaval de l'école

Pour ce rendez-vous hivernal incontournable, plus de 300 enfants et parents ont défilé en musique dans le village.

La fête s'est poursuivie dans la cour de l'école, autour d'un généreux goûter.

Ce jour de classe très spécial, avant les vacances, fut l'occasion pour les enfants et leurs institutrices de décompresser et de s'amuser tous ensemble.

# DE FAIRE LA FETE A LA TURBIE !



**Atelier de décoration...** Cette année, Sylvie Dorival et Cécile Olivieri (sur la photo) - des services techniques de la mairie - ont participé aux préparatifs de Noël à l'école. Elles ont proposé aux maternelles de préparer des boules de Noël paillonnées. Mains dans la peinture, les enfants s'en sont donné à coeur joie !



**Souriez !** A la fin de l'après-midi d'animations organisé par le Point Informations Tourisme et les associations, l'arrivée du Père Noël est un moment très attendu. Toujours patient et souriant, l'idole des petits a pris le temps de poser pour des photos souvenirs. Avant de partir, il est allé distribuer des friandises aux commerçants du village, à la fois surpris et ravis de cette visite hors du commun !



**Les petits lutins du Père Noël.** Sur le stand du Point Informations, en plus des lettres au Père Noël et des coloriages, les petits ont rempli un test de personnalité original pour découvrir quel lutin du Père Noël ils seraient !



**Devinez qui je suis ?** Le stand de maquillage tenu par Sabrina (sur la photo) et Jessica de l'APE n'a pas désempilé. Princesse, super-héros ou tigre, comme Dayron, les enfants sont repartis magnifiquement maquillés.



# MANIFESTATIONS CULTURELLES



**Gen dau País.** L'expo-photos organisée par l'association La Luerna a remporté un vif succès ! Dans la chapelle de la Piéta, Michèle Bertola et Monique Bourgeois-Martelli (2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> à g.) ont accueilli plus de cent visiteurs venus admirer leur impressionnante collection de photographies d'antan. Certains Turbiasques ont eu le plaisir de s'y reconnaître, d'autres en ont profité pour apporter des clichés personnels d'époque, pour une prochaine exposition.



Photo : A. Moriani

**Noël symphonique.** A l'initiative de Barbara Moriani, soprano résidant dans notre commune, la mairie a offert un magnifique concert de Noël en l'église Saint-Michel, le 17 décembre. Accompagnée de Laurent Chauvineau, ténor, elle a ravi le public rassemblé dans une église comble ! Mathieu Bompard, à la trompette, François Dujardin, au galoubet et tambourin, Silvano Rodi, à l'orgue ont par ailleurs interprété de magnifiques et surprenants Noëls provençaux.



**Chantez maintenant !** Samedi 5 février, à l'initiative de la Chorale Saint-Michel, quatre chorales régionales - réunissant plus de 60 choristes ! - se sont produites en l'église pour un concert offert par la mairie. Durant plus d'une heure, sous la direction d'Isabelle Bourdin et Edouard Doria (chef de chœur de notre chorale), l'église a résonné des magnifiques voix des quatre ensembles qui ont interprété des œuvres de musique sacrée et fait découvrir au public les créations d'Isabelle Bourdin.



(c) Alain Hanel



(c) Alain Hanel

**Printemps des Arts de Monaco.** Pour la première année, le festival a proposé un concert en co-production avec la commune. Le 18 mars, l'église Saint-Michel a donc reçu trois grands artistes pour une soirée consacrée à l'accordéon. En première partie, le basque Philippe de Ezcurra a fait découvrir la musique traditionnelle de son pays à un public visiblement conquis par son sourire. Il fut suivi par un ensemble original : Max Bonnay à l'accordéon et Claude Delange au saxophone, pour une initiation au Cabaret latin !



**16 mars-7 avril : c'est le Printemps des Poètes !** Cette année, le thème de la 14<sup>ème</sup> édition était « Enfantances ». L'équipe de la médiathèque du Four Banal a donné la possibilité aux élèves de 4 classes de l'école de participer à des ateliers. Ils ont écrit des poèmes et créé un tableau qui les illustre. Ces œuvres, avec celles de 14 autres classes du canton, ont donné lieu à une exposition à Cap d'Ail. Cette édition a été également l'occasion de partager des lectures lors d'un thé poétique organisé à la médiathèque de La Turbie. Les auditeurs étaient réunis autour de Monique Richard, Agnès Catteau et Gertrude Trentessaux, lectrices bénévoles.



**Samedi 28 janvier** - Traditionnelle cérémonie des vœux du Maire, dans une salle polyvalente très joliment décorée par les services techniques. Accompagné de son équipe, Nicolas Bassani a présenté ses vœux à la population, aux différents élus du canton et représentants des corps constitués.

A l'issue de son discours, le maire a récompensé deux employés des services de la commune. Le chef des services de police, Jean-Louis Bauchet (ci-dessous à gauche), a reçu les médailles d'honneur régionale et départementale et la médaille vermeille de la ville pour trente ans de service dans l'administration, dont douze à La Turbie. Germain Villegas recevait la médaille d'or pour trente-deux années passées au service des Turbiasques.



MAURICE PLÉBANI

## 40 ans au bureau de l'ASCT Boules



■ Le 28 janvier dernier, le Maire, Nicolas Bassani, a remis la médaille vermeille de la ville à Maurice Plébani (à droite sur la photo).

**A** l'occasion de la présentation de ses vœux aux Turbiasques, le maire a décoré Maurice Plébani de la médaille vermeille de la Ville, pour ses 40 ans de présence active au bureau de l'ASCT Boules et, plus largement, sa longue implication dans la vie associative et sportive de La Turbie. Une tradition familiale semble-t-il. Sans remonter sur les 1600 ans de présence des Plébani à La Turbie, nous noterons que son grand-père maternel était, en 1930, trésorier général du Comité des fêtes et que, à la libération, sa mère faisait partie des demoiselles d'honneur de la ville. Aujourd'hui, Chantal, sa sœur, est l'un des piliers du Comité des fêtes.

Maurice est conseiller municipal depuis 1988, en charge des affaires scolaires, des sports et de la communication.

En 1971, il a tout juste 22 ans quand il est nommé secrétaire général de l'Union Sportive de La Turbie, club bouliste. Il occupera cette fonction durant 16 ans puis sera élu président en 1987. Sous son impulsion, l'U.S. grandit et ses membres se distinguent dans les tournois départementaux, interrégionaux et nationaux, à la pétanque comme à la longue. Au milieu des années 90, l'U.S. est intégrée au sein de l'ASCT – association sportive et culturelle turbiasque. En 2006, ses bons résultats et l'implication déterminée de son président lui valent la création par la commune du Clos de l'Amendola.

Fin 2011, après 40 ans de dévouement dont 25 de présidence, Maurice choisit de céder la place à André Barral, trésorier de la section. « *Je reste un membre toujours très actif* », confirme celui que ses pairs ont nommé président honoraire.

Il faudra compter encore longtemps avec la présence d'un Plébani sur les terrains de boules.

ASCT TIR

## 41 médailles

Les adhérents de l'ASCT Tir font mouche !

. Dans la discipline **Pistolet** (air comprimé, 10 mètres), le club turbiasque obtient **6 qualifications aux Championnats de France** (A. Brugel, N. Capurro, C. Varriale-Bonardi et J. Moret en « Pistolet Précision », P. Robaldo pour le « Pistolet Standard » et « Pistolet Vitesse »), **3 titres de champion régional** (2 pour P. Robaldo, 1 pour J. Moret) et **3 titres de champion départemental** (2 pour A. Brugel, 1 pour C. Varriale-Bonardi).

Au total, 20 tireurs turbiasques ont remporté 31 podiums : 12 médailles d'or, 9 d'argent et 10 de bronze.

. Dans la discipline **Carabine** (air comprimé), D. Willoqueaux remporte le titre de champion régional et participe avec d'autres membres à la récolte de **10 médailles (8 or, 2 argent) et 4 titres de champion départemental**, pour E. Lanza, I. Postifferi, C. Tornatore et D. Willoqueaux.

Enfin l'équipe A. Brugel, J. Moret, Y. Ornella et C. Varriale-Bonardi se classe 4<sup>ème</sup> dans l'épreuve du Tour Régional.

ASCT KARATÉ

## Ceinture noire !



Photo : ASCT Karaté

■ Depuis le 8 décembre 2011, Cléa, Ninon et Florian (de gauche à droite avec leur coach, Sandra) sont désormais ceinture noire. A quand le premier dan ?

**S** uite à l'examen organisé début décembre, Cléa Brugel, Ninon Langevin et Florian Sempere, trois jeunes membres de l'ASCT Karaté, se sont vu remettre leur ceinture noire par Thierry Scursoglio, président de l'ASCT, et Sandra Gouasmia, coach.

« *Nous sommes d'autant plus fiers de leurs résultats, note Muriel Mercier, présidente de la section, que Cléa, Ninon et Florian ont tous les trois été formés dans notre club... Des réussites 100% turbiasques !* »

TENNIS CLUB TEAM BORFIGA

## Des stages pour les enfants

L'équipe de Michel Borfiga, qui a repris la gestion du tennis club de La Turbie en septembre dernier, annonce une augmentation régulière du nombre des membres - déjà 10% de plus - et se réjouit de pouvoir offrir pour cet été un court en gazon synthétique, bienveillant pour les articulations des joueurs.

Son école de tennis organise, pour les vacances scolaires - Pâques et vacances d'été - à l'attention des enfants (dès 5 ans) des stages de 5 jours, du lundi au vendredi, encadrés par des moniteurs diplômés d'état, selon deux formules :

. 5 jours, 9h00-17h00, avec déjeuner et goûter : 170 €.

. 5 ½ journées, 09h00-12h00 ou 13h30-17h00 avec goûter : 80 €.

Les enfants sont accueillis de 8h30 à 17h30 - voire plus tard pour les parents qui travaillent. Ils jouent au tennis au moins deux heures le matin et deux heures l'après-midi.

En juillet et août, les stages sont multisports et incluent l'accès gratuit à la piscine.



Photo : Tennis Club Borfiga

■ Durant les vacances scolaires, les enfants - dès 5 ans - sont accueillis au Tennis Club Team Borfiga pour des stages intensifs d'une semaine.

### 13 mai : Journée animation - lutte contre le cancer.

Le dimanche 13 mai, le tennis club de La Turbie accueille l'association monégasque Gemluc avec barbecue, tombola et animations diverses pour récolter des fonds. Placé sous la présidence d'Honneur de S.A.R. la Princesse Caroline de Hanovre, le Gemluc a pour vocation de venir en aide aux malades, aux chercheurs et aux médecins dans le combat contre le cancer.

PLUS D'INFOS

Tennis Club Team Borfiga

Tél. : 04 93 37 67 35 - Port. : 06 13 79 26 07

NOUVEAUTÉS SAISON 2011-2012

## Zumba® et Pilates®

Venue tout droit de Colombie, la Zumba® est arrivée à La Turbie à la rentrée dernière. « Enfin ! » semblent dire la trentaine de sportives qui se retrouvent désormais, chaque mercredi soir, pour cette heure de « cardio » intense, coachée par la dynamique et souriante Sarah. « On enchaîne des chorégraphies sur les rythmes endiablés de musiques latines. On s'amuse beaucoup... à condition d'être en bonne forme physique et de ne pas oublier sa bouteille d'eau ! »

Pour celles - et ceux - qui désirent se muscler en douceur, Sarah propose un cours de Pilates®. Une méthode efficace de renforcement des muscles profonds, basée sur le contrôle de son corps et de sa respiration. Abdos en béton assurés !

**Tous les mercredis soir :**

. Pilates® : de 18h15 à 19h15

. Zumba® : de 19h30 à 20h30

PLUS D'INFOS

Sarah : 06 09 01 79 11

Courriel : sarah.b19@hotmail.fr

ASCT HANDBALL

## Après l'argent, l'OR !

Après avoir reçu, trois années de suite, le Label Bronze de la Fédération française de handball, puis le Label Argent pour la saison 2010-2011, la section Handball de l'ASCT poursuit sa course vers l'excellence : la voilà désormais dotée du Label Or !

L'occasion de rappeler que l'enseignement dispensé par Amir Hamada, cadre technique du Comité Départemental de Handball et joueur de l'AS Monaco, s'adresse aux enfants de La Turbie - garçons et filles - âgés de 8 à 12 ans.

Et comme les compétitions ne commencent qu'à partir de 14 ans, il s'agit d'une initiation au jeu, l'occasion de prendre plaisir à l'échange et à la confrontation, d'acquérir des réflexes physiques mais aussi du bon comportement. « Une école de la vie avant tout », aime à rappeler Ralph Mengue, le président de la section.

NOUVEAUTÉ

## Marche nordique

Cédric Amand, triathlète, installé à La Turbie comme coach sportif, a régulièrement les honneurs de la presse avec les membres, très sportifs, de son Azur TriAthlé Team : il les entraîne (natation, cyclisme, course) et court régulièrement avec eux les épreuves régionales. Pour les sportifs moins aguerris, Cédric Amand propose de la marche nordique au sein d'Azur TriAthlé Form. « Cette association loi 1901 offre à ceux qui souhaitent pratiquer cette activité, excellente pour la santé à tout âge, une structure et une vie de club pour une cotisation annuelle de faible coût » explique Cédric, qui fournit les bâtons haut de gamme en carbone adéquats et organise les marches à La Turbie, Eze, Cap d'Ail, Nice et Antibes. Les adhérents s'y rendent en covoiturage.

PLUS D'INFOS

Cédric Amand - Tél. : 06.27.87.90.55

www.cedric-amand.com



■ Le déjeuner des aînés est traditionnellement le moment privilégié pour se retrouver entre amis et partager les nouvelles de l'année passée.

C.C.A.S

## Déjeuner de fête

**D**imanche 22 janvier, dans une salle polyvalente en habits de fête, cent soixante-cinq personnes étaient réunies à l'invitation de la Commune et du Centre communal d'action social (CCAS) pour le traditionnel « Déjeuner des Aînés ». Arlette Zamboni, adjointe, leur souhaitait la bienvenue. Nicolas Bassani, maire, partageait avec eux une pensée pour les personnes absentes avant d'annoncer que la mairie allait mettre à disposition des aînés une salle qui leur permette de se retrouver. Puis place était faite aux agapes. Après le repas soigné, l'après-midi se poursuivait dans une ambiance musicale offerte par le Comité des Fêtes.

Au moment du départ, le CCAS remettait à chacun un petit présent, souvenir d'une journée solidaire et riche de bonheurs partagés.

## Colis de Noël

**A**ux personnes qui ne peuvent plus se déplacer, le CCAS a offert, comme chaque année, un colis gourmand. Le premier bénéficiaire de cet acte de solidarité est la visite que les membres du CCAS rendent, à la veille des fêtes de fin d'année, à des personnes qui se sentent parfois isolées. L'occasion pour tous, hôtes et visiteurs, de partager des moments chaleureux.

Attentif à tous les aînés turbiasques, le CCAS a offert aux pensionnaires de la maison de retraite des panettonnes individuels.



**Le CCAS propose un service de portage de repas à domicile**

Il s'adresse ponctuellement à toute personne en difficulté temporaire (retour d'hôpital, maladie, invalidité temporaire, etc.), ou à long terme à toute personne âgée de 60 ans et plus ou reconnue handicapée.

Pour tout renseignement, contacter la Mairie  
Tél. : 04 92 41 51 61

## ETAT CIVIL (au 1<sup>er</sup> avril 2012)



### Bienvenue aux petits Turbiasques !

GLENN Albert, Montague	14.01.2012
GUEL Sarah, Nathalie, Lydie	19.01.2012
MATTEI Aymeric, Yvan, Michel	04.03.2012

### Félicitations aux nouveaux mariés

ARRO Frédéric & PEIRANO Katia	25.02.2012
-------------------------------	------------

### Ils nous ont quittés

REBAUDENGO Michel, René, Pierrot, Guillaume, Fidèle TR.	17.12.2011
SARRE Albert Louis TR.	19.02.2012
CHAUVIN Simone	03.03.2012
ROBIQUET Gustave	25.03.2012
VITTET Maurice TR.	29.03.2012
TR. = transcription	



## MEDECINS DE GARDE

Avril		Mai		Juin	
Dates	Docteurs	Dates	Docteurs	Dates	Docteurs
1	Galopin	1 et 2	Galopin	1 au 4	Rees
2	Rees	3	Gilardi	5	Gilardi
3	Gilardi	4 au 6	Rees	6	Galopin
4	Galopin	7 et 8	Andreis	7	Gilardi
5	Gilardi	9	Galopin	8 au 10	Scemama
6 au 9	Scemama	10	Gilardi	11	Rees
10	Gilardi	11 au 13	Scemama	12	Gilardi
11	Galopin	14	Rees	13	Galopin
12	Gilardi	15 au 17	Gilardi	14 au 17	Gilardi
13 au 16	Rees	18 au 20	Galopin	18	Rees
17	Gilardi	21	Rees	19	Gilardi
18	Galopin	22	Gilardi	20	Galopin
19	Gilardi	23	Galopin	21	Gilardi
20 au 22	Andreis	24	Gilardi	22 au 24	Galopin
23	Rees	25 au 28	Andreis	25	Rees
24	Gilardi	29	Gilardi	26	Gilardi
25	Galopin	30	Galopin	27	Galopin
26 au 29	Gilardi	31	Gilardi	28	Gilardi
30	Galopin			29 et 30	Andreis

■ Drs Andreis et Rees : 04 93 41 23 89    ■ Dr Galopin : 04 93 41 08 36  
 ■ Dr Gilardi : 04 93 41 01 11    ■ Dr Scemama : 06 60 17 76 29

**NOUVEAU.** Le docteur Elisabeth AVIS POKOJ, psychologue a ouvert son cabinet au 4, Cours Albert 1<sup>er</sup>. Tél. : 06 62 09 03 93.

LA PIERRE DE LA TURBIE

# L'Art durable

La « pierre de La Turbie », calcaire clair à grain dur, a servi à l'édification de la plupart des ouvrages d'art, monuments et bâtiments édifiés de Menton à Cannes, depuis avant l'ère romaine jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Un matériau intimement lié à l'histoire de La Turbie et de ses habitants.

**A** La Turbie, les premières traces de construction en pierre remontent aux oppida des Ligures (Mont des Mules, Mont Bataille, la Caussinière). Puis, posées les unes sur les autres avec déjà une certaine technique, les pierres ont constitué des murs de protection et des enclos pour le bétail... Et l'on s'émerveille devant l'enceinte cyclopéenne du Gayan : comment ses énormes blocs de pierre furent-ils acheminés ?

## 35 000 m<sup>3</sup> de pierre pour le trophée

La première véritable carrière a été ouverte par les Romains pour la réalisation de la première voie entièrement carrossable, la via Julia Augusta, commencée vers 20 av. JC.

Puis la construction du Trophée d'Auguste mobilisera près de 35 000 mètres cubes de pierre, une armée de travailleurs et des années de labeur. La Carrière Romaine du Mont Justicier aurait été réservée à l'extraction des colonnes et une deuxième carrière ouverte sur le flanc du Mont-Agel, à l'ouest du plateau Sainte-Marie. Une fois terminé, le trophée sera agrémenté de marbres et statues venus tout droit

d'Etrurie par bateau. Sentinelle majestueuse dans son éclatante blancheur, il symbolisera jusqu'à la mer la puissance et la gloire de l'empire Romain.

On dit souvent que le village a été bâti avec des débris du trophée.

Il fut d'abord dépouillé à partir des invasions barbares du IV<sup>e</sup> siècle, puis sa colonnade sera détruite par des moines au VI<sup>e</sup> siècle. Au XI<sup>e</sup> siècle le vestige pitoyable est consolidé en château fort : la vieille carrière romaine est rouverte, de nombreux compagnons tailleurs de pierres affluent.

## Quand le trophée devient carrière

Le vrai pillage commencera au début du XVIII<sup>e</sup>.

Détruite par l'armée française lors de la guerre qui oppose le souverain de Savoie à Louis XIV, la forteresse devient... une carrière pour tous les constructeurs de la région, y compris les Turbiasques. Ils profitent même de cette aubaine pour ériger leur belle église : Saint-Michel compte au moins la valeur d'une façade entière de grosses pierres taillées du quadrilatère romain.

Le pillage s'arrête au début du XIX<sup>e</sup> : alerté par Michel Rossetto, syndic Victor Emmanuel II, Roi de Sardaigne, fait édifier un mur de protection. L'usage de la pierre taillée locale se limite alors à des chantiers très ponctuels - dont la fontaine du village, la margelle du « rondo » ou des murs de soutènement sur la route de la comiche.

L'activité reprendra réellement avec la formidable expansion économique qui

suivra le rattachement du Comté de Nice à la France (1860). De nombreuses carrières sont ouvertes sur le territoire de La Turbie, les villageois réapprennent les savoir-faire de leurs ancêtres et des professionnels italiens - souvent originaires de Toscane - arrivent pour accomplir les travaux spécialisés.

## Tailleurs de pierre pour l'éternité

Ouvrages de défense de la frontière, ouvrages d'art de la Crémaillère, du chemin de fer et du tramway, extension des villes de la côte, construction d'immeubles, villas et hôtels de Cannes à Menton : tous ces chantiers apporteront aux carriers et entrepreneurs du village une prospérité qui durera jusqu'à la deuxième guerre mondiale.

Puis, peu à peu, l'usage de la pierre passera de mode... Problème de coût et de perte progressive des savoir-faire.

A l'heure actuelle on n'extrait plus de pierre de taille sur le territoire de La Turbie. Et, à l'exception de Maurice Bertacchini qui jouit d'une paisible retraite, les derniers professionnels tailleurs de pierre locaux - les Gargani, Corsi, Giovanetti, Malvestiti - ... ont tous disparu. Mais, des plus usuelles aux plus prestigieuses, leurs œuvres leur survivent.

Pour l'éternité ?

D'après le dossier de Turbia d'un Temp - décembre 2011, rédigé par Jean Paul Cunegondo.

**Retrouvez toute l'histoire de La Turbie, en vous abonnant à Turbia d'un Temp - 12 euros pour 3 numéros par an. Disponible à la Médiathèque Intercommunale du Four Banal.**



Au sommet du Mont Justicier, les vestiges en pierre, abandonnés parce qu'ils présentaient des défauts, témoignent de l'activité de lieu. Les Romains l'utilisèrent comme carrière d'où furent extraits les fûts constitutifs des colonnes du Trophée d'Auguste.



Les outils du tailleur de pierre. Collection particulière, Baillé, Ile-et-Villaine



Après le minage de la forteresse par les Français en 1705, le Trophée, en ruine, est une véritable carrière à ciel ouvert. Le pillage s'arrête au début du XIX<sup>e</sup> : alerté par Michel Rossetto, syndic, Victor Emmanuel II, Roi de Sardaigne, fait ériger un mur circulaire appelé « mur Sarde ». Document : M. Bertola

# PROGRAMME DES FESTIVITÉS



Zoom sur ...

## New Gospel Family en concert

New Gospel Family est composé de **jeunes artistes de tous horizons** (Afrique, Antilles, France, Amérique du Sud...) qui ont cette même passion pour le Gospel. Chaque concert est l'occasion pour cette grande famille de se retrouver et partager des moments forts avec son public. Depuis 2001, le groupe a écrit une belle histoire, avec **plus de 650 concerts dont 4 au Zénith de Paris.**

Avec 45 passages sur les chaînes de télévision françaises, **New Gospel Family** a acquis une grande notoriété qui dépasse nos frontières et **s'est tout naturellement imposé comme le groupe leader de gospel urbain en France.**

**Concert le lundi 9 juillet à 20h30**  
**Eglise Saint-Michel de La Turbie**  
Tarif unique : 18 €

Retrouvez le groupe sur  
[facebook.com/newgospelfamily](https://www.facebook.com/newgospelfamily)

## AVRIL

**Samedi 14 Avril**  
**Tournoi de hand-ball**  
Salle polyvalente

**Dimanche 15 Avril**  
**Sortie de Printemps du CCAS**  
Cotignac et Le Thoronet

**Samedi 28 Avril**  
**Soirée Country**  
Salle polyvalente à 20 h

## MAI

**Mardi 8 Mai**  
**Manifestation Patriotique**  
Monument aux Morts à 10 h 30

**Judi 17 Mai**  
**Messe de l'Ascension**  
Eglise Saint Michel à 9 h 30

**Samedi 19 Mai**  
**Election de Miss La Turbie**  
Salle polyvalente à 20 h

**Dimanche 27 Mai**  
**Messe de Pentecôte**  
Eglise Saint Michel à 9 h 30

**Lundi 28 Mai**  
**Fête de la Paroisse Saint Esprit**

## JUIN

**Lundi 18 Juin**  
**Manifestation Patriotique**  
Monument aux Morts à 18 h 00

**Judi 21 Juin**  
**Fête de la musique**  
Place De Banville à 19h30

**Vendredi 22 Juin**  
**Spectacle de fin d'année de l'école maternelle**  
Salle polyvalente à 16 h 30

**Samedi 23 Juin**  
**Fête de la Saint Jean**  
Vieux village à 21 h 30

**Dimanche 24 Juin**  
**Vide-greniers**  
Route de la Tête de Chien de 6 h à 19 h

**Vendredi 29 Juin**  
**Spectacle de fin d'année de l'école élémentaire**  
Salle polyvalente à 16 h 30

## JUILLET

**Dimanche 1<sup>er</sup> Juillet**  
**Spectacle de fin d'année de l'A. S. C. T. Danses**  
Salle polyvalente

**Lundi 9 Juillet**  
**Concert de Gospel « New Gospel Family »**  
Eglise Saint-Michel à 20 h 30

Retrouvez toutes les manifestations sur [www.ville-la-turbie.fr](http://www.ville-la-turbie.fr)